



Les paysages de l'agglo

Impressions photographiques

Ils aiment la mer, le littoral ou le quadrillage de champs colorés se découpant sur l'horizon. Ils n'aiment pas les lotissements érigés, comme à nu, au milieu de terres agricoles... En quelques clichés, **les habitants de l'agglo** qui participaient en août et septembre 2015 au concours « Photographiez nos paysages » ont livré leur perception de ce qui les entoure, les endroits auxquels ils sont attachés ou, au contraire, les vues qui les dérangent.



Francesca Giazzon



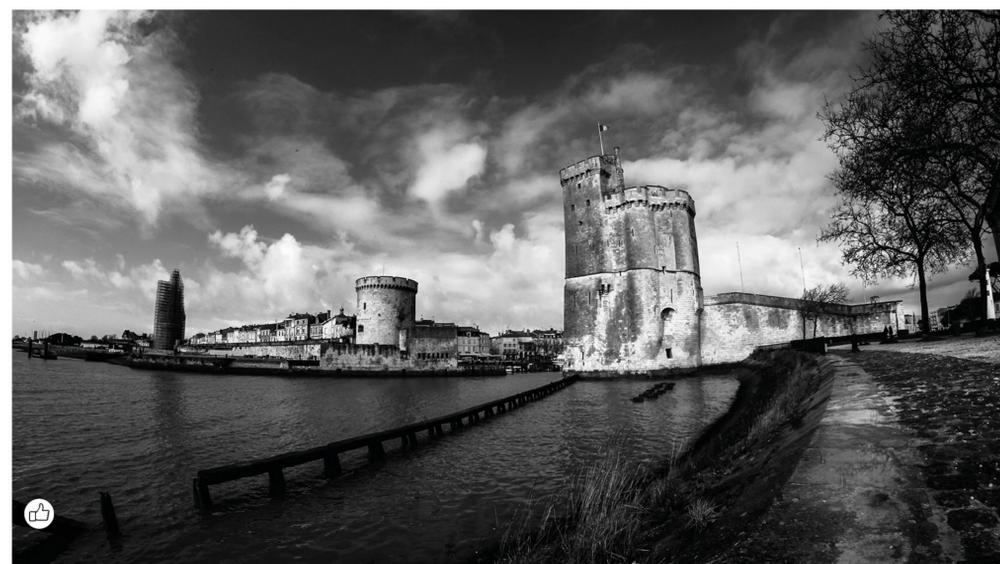
Gérard Gravant



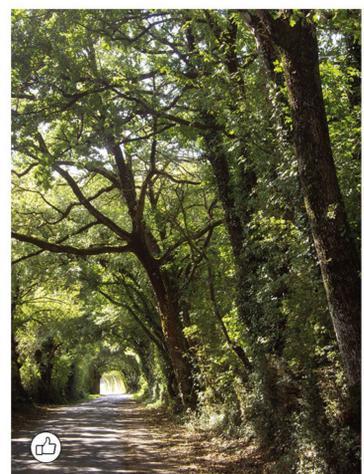
Stéphane Puaud



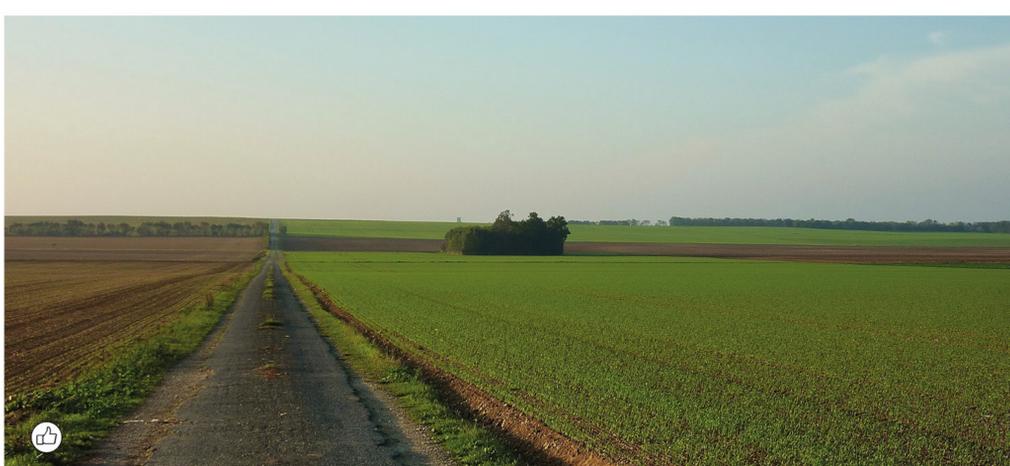
Jeanine David



Malo Dognin



Anne-Marie Durieux



Thierry Brégeon-Lansades

Impressions photographiques (suite)



Serge Dandonneau



François Pann



Mme Tuaud



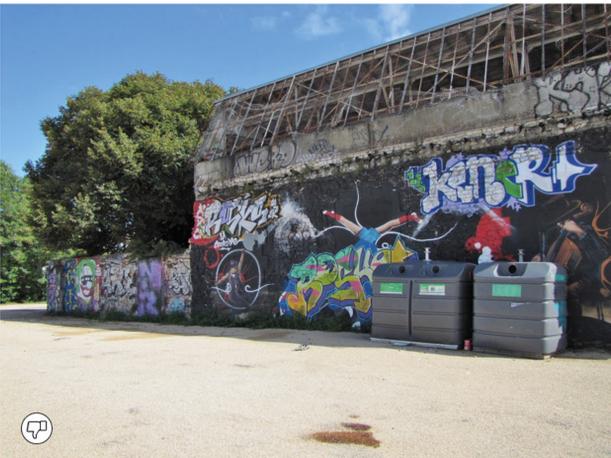
Jean-René Tuaud



Didier Laurency



Catherine Gris



Sandrine Fillon



Jean-René Tuaud



Anne-Marie Durieux

Une **vision partagée** du **paysage**

Parmi les objectifs d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) figure celui de protéger et mettre en valeur notre patrimoine et notre cadre de vie. Le paysage en est un élément essentiel, il participe de l'identité du territoire et de son attractivité. Le PLUi détermine les espaces à préserver ou requalifier. Mais le paysage est une notion suggestive. Chacun d'entre nous peut s'en faire sa propre idée.

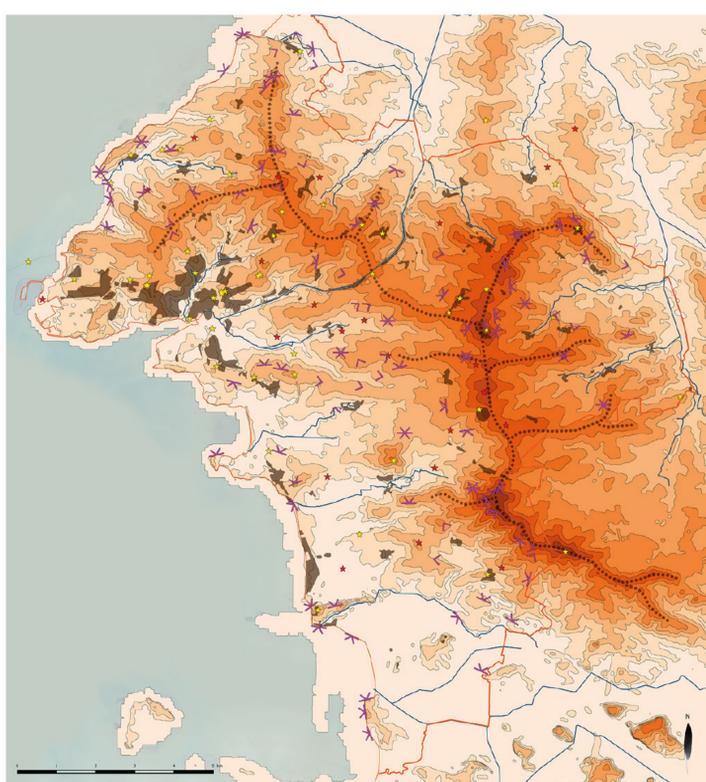
Afin de partir d'un socle commun, l'Agglomération a fait réaliser un atlas de ses différents paysages en dehors des zones urbanisées. La présente exposition rend compte de ce travail.

Le relief : pas si plat qu'il n'y paraît !



La commune de Croix-Chapeau, en son lieu-dit la Garde aux Valets, accueille le **point culminant de notre agglomération : à 51 mètres au-dessus du niveau de la mer**. Mais elle n'est pas la seule à offrir des points de vue très lointains, c'est également le cas à Sainte-Soulle, par exemple.

Une petite crête. Même si cette hauteur de 51 mètres n'est pas considérable, nos paysages n'en présentent pas moins des vallonnements et ondulations. On distingue même une ligne de « crête », du Nord-Ouest vers le Sud-Ouest, passant par Bourgneuf, Montroy, La Jarrie, Clavette et Croix-Chapeau.



Elaboration du volet paysager du PLUi de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle ... Phase Diagnostic ... Septembre 2015
Eric ENON _ GéoRM _ Michel BERNARD

Les bourgs ont joué de ce relief, s'implantant soit dans ses creux à proximité des cours d'eau, soit sur ses légers flancs, regardant vers l'Ouest et l'océan ou bien vers les terres de l'Est. Ils se sont ainsi bien intégrés dans le paysage.

Un large horizon.

Beaucoup de points de vue dans l'agglomération ouvrent sur un large horizon, en raison de ce relief peu accidenté. C'est un avantage et un inconvénient au regard de l'aménagement. Cela oblige à considérer que ce que l'on construit se voit de loin. Il en est ainsi de repères qui aident à s'orienter, identifier l'endroit où l'on se situe : clochers d'églises et châteaux d'eau, mais aussi antennes relais et bâtiments industriels qui ne sont généralement pas perçus comme des éléments qualitatifs du paysage.

Relief prononcé à Nieul-sur-Mer



Ondulation vers le Pontreau à Saint-Médard d'Aunis



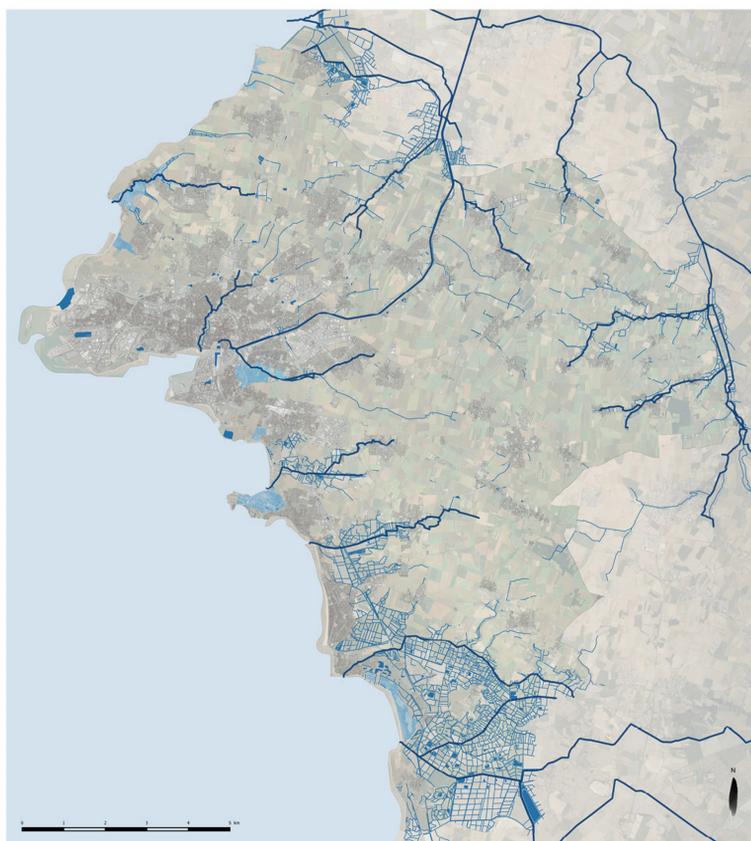
Un territoire où l'eau joue son rôle

Même si notre agglomération n'est traversée par aucune large rivière, la présence de l'eau douce façonne et caractérise ses paysages. À travers l'histoire, les cours d'eau ont influencé l'occupation de l'espace. Aujourd'hui, l'urbanisation aidant, ceux-ci sont souvent cachés, leurs berges peu accessibles, ils sont un peu oubliés.



Deux bassins versants

Les cours d'eau du territoire se déversent soit du côté du **Marais poitevin, soit vers l'océan**. Ce sont les deux bassins versants qu'on repère sur le territoire. Un bassin versant est un espace géographique dans lequel toutes les eaux de pluie ou de ruissellement s'écoulent dans la même direction pour former un cours d'eau rejoignant une rivière, un lac, une nappe phréatique ou, ici, directement la mer.



Les cours d'eau sur le territoire

Découvrez le nom du ou des cours d'eau qui cheminent dans votre commune :

Bassin versant de l'océan Atlantique

- › **Le Gô** (Nieul-sur-Mer et L'Houmeau)
- › **Le Lafond** (Lagord, Puilboreau et La Rochelle)
- › **La Moulinette** (Périgny, Aytré et La Rochelle)
- › **L'Otus et le Grand canal de Vuhé** (La Jarne, Angoulins et Aytré)
- › **Le Panzay** (Salles-sur-Mer, Angoulins et Châtelailon-Plage)
- › **Canal de ceinture du marais de Mouillepieds** (Yves, Thairé et Saint-Vivien)
- › **Canal de Port Punay** (Yves et Châtelailon-Plage)
- › **Canal des Prés Fourgons** (Yves)
- › **Levée des Frênes et Canal de la Cabane Longue** (Yves)

Bassin versant du Marais poitevin

- › **Le Saint-Christophe** (Saint-Christophe et Saint-Médard d'Aunis)
- › **Le Virson et le Traquenard** (Saint-Christophe, Saint-Médard d'Aunis et Vérines)
- › **Le Machet** (Saint-Médard d'Aunis et Vérines)
- › **La Chenaude** (Vérines)
- › **La Courante** (Sainte-Soulle)
- › **Le Chenau** (Saint-Xandre)
- › **Ancien canal Antichar** (Esnandes)

Passage du Gô au nord du Port du Plomb



Lac dans le centre-bourg de Saint-Christophe

